



La Société Médicale a appris avec un vif plaisir et une grande joie l'honneur que le Gouvernement français vient de décerner à notre digne recteur, M. l'abbé Camille Roy, et à deux de ses membres les plus distingués, M.M. les docteurs Rousseau et Vallée.

La Croix de la Légion d'Honneur leur a été attribuée, et nous applaudissons à pleines mains à ce grand geste, par lequel la France a voulu reconnaître les services rendus par les trois nouveaux décorés à la cause française en notre pays.

Nous connaissons tous les hautes qualités intellectuelles et littéraires qui ont placé M. l'abbé Roy au premier rang dans le domaine de l'éducation et dans le monde des lettres. La décoration qu'il vient de recevoir est un tribut d'hommage à ses mérites éclatants. Le peu de temps, qu'il a passé à la tête de l'Université Laval, lui a permis, dans ce nouveau champ d'action, de faire preuve de rares aptitudes administratives, et d'en faire bénéficier toutes facultés.

Quant à nos collègues, M. le Doyen et le Secrétaire de la Faculté, nous sommes chaque jour les témoins de leur activité et de leur zèle pour l'avancement de la science médicale parmi nous. Tous deux se dévouent, avec toute l'énergie et l'intelligence qui les distinguent, à l'oeuvre dont s'occupe immédiatement notre Faculté, et aussi aux oeuvres connexes qui en sont l'extension et le rayonnement.

Nous avons donc des raisons spéciales de nous réjouir de l'inscription des trois noms, que nous acclamons ce soir, dans les fastes de la Légion d'Honneur française.

---

(1)—Paroles du Dr Albert Paquet, en ouvrant la séance de la Soc. Méd. de Québec (mars 1925).